

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 17 octobre 2008

**Service instructeur**  
Service Développement Culturel

N° 2008-11-4-3

**Service consulté**

**PROGRAMMATION DES AIDES AUX BATIMENTS A VOCATION CULTURELLE**

Résumé : Dans le cadre de l'aide aux bâtiments à vocation culturelle, il vous est proposé de programmer définitivement une opération pour un montant de 2 758 €.

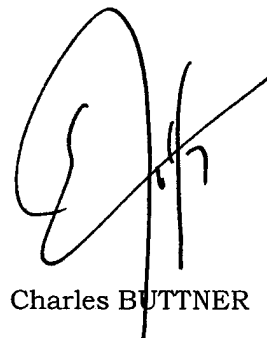
Lors de sa séance budgétaire du 13 décembre 2007 (rapport 2008/I-7<sup>e</sup>-05), l'Assemblée départementale a donné délégation à la Commission Permanente pour programmer en 2008 les dossiers éligibles au titre de l'aide aux bâtiments à vocation culturelle dans la limite de l'autorisation de programme votée de 450 000 €.

A ce jour, 6 opérations relevant de ce programme ont été engagées représentant un volume de subventions de 304 168 €.

Il vous est proposé de programmer définitivement un projet d'investissement réalisé par la commune d'Orbey dans la salle de spectacle Le Cercle et pour lequel la Commission de la Culture et du Patrimoine a donné un avis favorable au cours de sa réunion du 25 juin 2008.

Cette opération dont les travaux sont en cours est récapitulée dans le tableau annexé au rapport et représente un montant de subvention de 2 758 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer étant précisé que le montant nécessaire sera prélevé sur le crédit inscrit au Chapitre 204 Fonction 311 Nature 20414 Programme D013.



Charles BUTTNER

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 17 OCTOBRE 2008

**Bâtiments communaux à vocation culturelle  
PROGRAMME 2008**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant subventionnable	Taux	Montant de la subvention
BVC03049	<b>ORBEY</b> Mise aux normes de la chaufferie de la salle de spectacle Le Cercle Avis favorable de la commission de la Culture du 25 juin 2008	12 537,00	22%	2 758,00
			Total	2 758,00